

ANNEXE 1 PROGRAMME DE FORMATION

Date de création : 10/04/16 Date de MàJ : 01/09/21 Doc N° : IMP-90-023-A

PORT DU HARNAIS - SUR SITE EQUIPE (point d'ancrage fixe)

SUR SITE EQUIPE (point d'ancrage fixe)

Programme de formation d'une durée de

heures.

Participants

La formation travail en hauteur sur site équipé est établie pour assurer la sécurité de toutes les personnes effectuant des travaux en hauteur, et devant utiliser des équipements de protection individuelle contre les chutes en hauteur.

Objectifs

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques relatives à l'utilisation du harnais et des systèmes anti-chutes, pour évoluer en toute sécurité pour tous les travaux et accès en hauteur sur sites équipés (ancrages, lignes de vie ou système verticaux de protection).

Pré requis

- Etre âgé de 18 ans minimum.
- Etre déclaré apte par la médecine du travail.
- Maîtrise de la langue française : lu, écrit, parlé, compté.
- Durée variable selon le niveau d'expérience des participants.

Itinéraire et moyens pédagogiques

Réalisée en alternant situations pratiques et séquences théoriques en salle de cours, cette formation fait appel à une pédagogie par objectifs.

Les apports théoriques sont réalisés via la diffusion de diaporamas, de séquences vidéo et/ou de travaux sur fiches.

Un livret de formation est remis à chaque participant.

Les apports théoriques et pratiques sont animés par des formateurs qualifiés.

EPI requis (à la charge des stagiaires)

- Tenue de travail adaptée, gants et chaussures de sécurité.
- Casque équipé de jugulaire.
- Harnais de sécurité, double-longe et mousquetons.

FORMATION THEORIQUE

- Règlementation.
- Accidents et causes d'accidents.
- Conséquences d'une chute.
 - Force du choc, facteur de chute, tirant d'air, effet pendulaire
 - Organisation des moyens de secours
 - Sensibilisation à l'évacuation d'une personne suspendue
- Protections collectives.
- Les moyens d'accès (escaliers, PIRL, passerelles, échafaudages, PEMP, ...).
- Les différents dispositifs d'ancrage.
- Choix d'un dispositif de protection individuelle.
 - Conditions préalables au recours à un EPI
 - Etude de risques et choix du dispositif adapté au poste de travail.
 - Les casques, ligne de vie, harnais, longes, sangles, connecteurs, antichute, ...
 - Règles d'entretien et de stockage
 - Vérification et contrôles des EPI

FORMATION PRATIQUE

- Contrôle visuel et tactile des EPI.
- Lecture et analyse des données fabricant.
- Présentation et conditions d'utilisation d'un harnais.
- Prise en main et réglages d'un harnais.
- Faire contrôler son harnais de sécurité par une personne formée au port du harnais de sécurité.
- Se déplacer de façon horizontale et/ou verticale.
- Utilisation du système antichute en sécurité.
- Sélectionner les ancrages et systèmes de liaisons.

Evaluation des connaissances et savoir-faire

- Délivrance d'une attestation de suivi de formation.
- Le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire) au moyen de questionnement oral et reformulations des apprenants.
- Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.